

élevées contre la décision de la Commission, et en tête de ceux-ci, le général Jacques Dextrase (à la retraite), qui a soutenu que les intervenants militaires auprès de la Commission n'avaient aucune expérience du combat. De plus, «les motifs invoqués par la Commission afin d'exclure les femmes du service sous-marinier s'appliquent dans une plus grande mesure à l'infanterie»<sup>4</sup>.

Le combat constitue une situation différente et difficile, même pour le militaire. Il ressent une tension et un stress qu'il n'a encore jamais connus. Pour que le militaire puisse survivre et fonctionner efficacement dans ces conditions, les Forces armées ont élaboré une toile de fond surtout masculine des techniques de survie particulières. Les étapes établies pour l'étude de ces techniques et leur adaptation aux femmes doivent être graduelles et dirigées.

Le Comité s'inquiète du fait que dans sa décision, la Commission n'a pas tenu compte des essais EF-PLC, prétextant que les informations étaient lacunaires, du moins en ce qui a trait à l'élément terre et ce, même avant que les essais ne débutent. Le Comité trouve irrégulière l'exclusion des femmes du service sous-marinier en raison du manque d'intimité, les mêmes conditions existant dans les unités combattantes de l'infanterie et des blindés. Le Comité espère que l'intégration des femmes dans les unités terrestres combattantes s'opérera en tenant compte du maintien des capacités opérationnelles des Forces armées.

## Activités en temps de paix

En temps de paix, l'armée exécute différentes tâches qui se classent dans l'une des deux grandes catégories : 1) assistance aux autorités civiles; et 2) aide aux pouvoirs civils.

La portée des activités en temps de paix est souvent méconnue et à elle seule, l'assistance aux autorités civiles chapeaute une gamme de fonctions. La marine et l'aviation sont plus visibles que l'armée de terre, car elles participent plus souvent aux opérations de recherche et de sauvetage. Cependant, même si le public ne connaît pas l'ampleur du travail de l'armée en temps de paix, celui-ci constitue un apport marqué à l'économie du pays. L'armée était présente, entre autres, aux Jeux de Calgary en 1988, à différents sommets et expositions internationales d'importance variée, de même qu'à des spectacles aériens, des marathons et d'autres événements sportifs. Les mesures d'assistance englobaient notamment la sécurité, les communications, les soins médicaux et une gamme d'autres activités.

Le génie militaire a exécuté des projets de différentes envergures et durées qui n'avaient qu'une faible, voire aucune, vocation militaire. Voici certains de ces projets:

- 1) construction d'aérodromes dans le Grand Nord dont huit pour le ministère des Transports, ainsi que l'Opération César, dans le cadre de laquelle des

<sup>4</sup> «Women in Combat: one soldier says it won't work», The Ottawa Citizen, 2 mars 1989, p. A9.